

Plan logement aux Dames Blanches : les habitants sont chocolat

MOTS-CLÉS

SLRB (Société du logement de la Région de Bruxelles-Capitale)

RBDH (Rassemblement bruxellois pour le droit à l'habitat),

Logement social

Participation

Habitants

À Woluwe-Saint-Pierre, des riverains dénoncent l'absence d'une réelle concertation dans le cadre de la mise en œuvre du Plan logement dans le quartier des Dames Blanches.

Sis à Woluwe-Saint-Pierre, le terrain des Dames Blanches est un champ de 10 ha adossé à la Forêt de Soignes, près du carrefour des Quatre-Bras. C'est la dernière grande réserve foncière de la SLRB (Société du logement de la Région de Bruxelles-Capitale). La secrétaire d'État bruxelloise au Logement, Françoise Dupuis (PS), souhaite y construire un maximum d'unités dans le cadre du Plan logement¹. Au printemps 2007, elle annonce 1 000 logements sociaux et moyens. Or, un plan particulier d'affection du sol communal (PPAS) prévoit la construction de 132 logements. La polémique éclate au sein de la majorité régionale. Pour cause : le ministre de l'Emploi Benoît Cerexhe (CDH) est échevin empêché du Logement à Woluwe-Saint-Pierre. Lui et sa commune rappellent que le nombre de logements ne figure pas dans l'accord de gouvernement.

En juin, plusieurs associations, dont le Rassemblement bruxellois pour le droit au logement (RBDH)², « plaident pour que soit créé, en concertation avec les habitants et les associations, un quartier durable d'une densité qui permette le développement d'infrastructures communautaires. »

En décembre 2007, c'est au tour des riverains de poser leurs exigences³. Ils rappellent que c'est le rejet d'un projet de 600 logements en 1982 qui a donné naissance au PPAS. De plus, il existe des contraintes liées au terrain : enclavement dans la forêt, unique voie d'accès par l'avenue des Dames Blanches, problèmes hydrographiques (nombreuses inondations), insuffisance de commerces, crèches, écoles et transports publics. Enfin, ils souhaitent que les futurs logements respectent la densité actuelle du quartier.

Information ou participation ?

Toujours fin 2007, Françoise Dupuis lance un marché pour une étude urbanistique et organise des ateliers de participation citoyenne destinés à alimenter les auteurs de projets. Rapidement, les riverains qualifient ce processus de « simulacre de participation ». Le 10 mars 2008, une réunion prévue pour présenter une étude urbanistique est annulée, puis reprogrammée le 14 octobre.

L'étude propose trois scénarios qui font tous l'impasse sur le PPAS : un scénario intergénérationnel de « cité parc » (450 logements, pour 1 000 habitants), un scénario urbain de « cité grille » (624 logements, pour 1 400 habitants) et un scénario plus familial dit « cité jardin » (500 logements, pour 1 140 habitants). Les riverains font part de leurs remarques habituelles. Le 7 janvier 2009, la ministre annonce dans *Le Soir* que le scénario « cité grille » a été adopté à l'unanimité par le CA de la SLRB. L'information est démentie dès le lendemain par Damien De Keyser, échevin du Logement à Woluwe-Saint-Pierre et administrateur de la SLRB. Il précise que les urbanistes travaillent toujours sur un projet de « cité jardin ».

Du côté du comité d'habitants, c'est la surprise. Une fois de plus, Thomas Dallemagne constate que « la concertation avec les riverains, c'est de la poudre aux yeux. Le projet prévoit d'élargir l'avenue des Dames blanches, de tailler dans le vieux quartier. » Devant les accusations de *nimbisme*, il réagit : « On ne s'est jamais opposé au logement social. On veut éviter que les personnes qui habiteront là se retrouvent enfermées dans un quartier. On n'est pas dans le *nimby*. Nous sommes simplement en droit de poser des questions critiques. Personnellement, je vis dans une maison ouvrière, dans le vieux quartier social – où certaines maisons sont encore du logement social. Il y a de la mixité sociale. Notre crainte est qu'avec 100 % de locataires, il y ait beaucoup de rotation de gens qui ne s'impliqueront pas dans le quartier. »

Les nouveaux projets seront présentés lors d'un prochain atelier participatif. De son côté, le comité d'habitants compte faire du projet un enjeu électoral. La crainte principale reste qu'au travers de la réforme du Cobat (Code bruxellois de l'Aménagement du territoire), la ministre court-circuite le PPAS. « On comprend le besoin de logements, mais il faut que cela se fasse en concertation avec les habitants », conclut Thomas Dallemagne.

1. Site : http://www.planlogement.be/fr_BE/projects/project/id/30.html

2. RBDH-BBRoW (Rassemblement bruxellois pour le droit à l'habitat-Brusselse Bond voor het Recht op Wonen), quai du Hainaut, 29 à 1080 Bruxelles – tél. : 02 502 84 63 – site : <http://www.rbdh-bbrow.be>

3. Thomas Dallemagne, rue J.-B. Dumoulin, 30 à 1150 Bruxelles – courriel : tdallemagne@hotmail.com – site : <http://www.damesblanches.be>